



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 février 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 Février 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Mars 1999

**Pépinière d'entreprises du Niortais - Comité de parrainage - Désignation
des représentants**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99060

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 1999

Direction Générale

**Pépinière d'entreprises du Niortais - Comité de parrainage -
Désignation des représentants**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Lors de sa création en 1992, la Pépinière d'Entreprises, l'Arche Bleue, a fait l'objet d'une concession de Service Public de la Ville de NIORT à la SEMAT.

Dans ce cadre, l'activité de la Pépinière était liée à un avis d'agrément pour l'occupation des locaux, formulé par un Comité de Parrainage piloté par CIDE 79.

Depuis le 1er Novembre 1996, la Pépinière d'Entreprises est passée en Régie Municipale, sous la responsabilité directe de la Ville.

Le Comité de Parrainage précité a cessé de se réunir.. Néanmoins, il serait souhaitable, pour un fonctionnement optimal du service, de recréer un nouveau Comité de Parrainage dont la composition et les modalités de fonctionnement sont joints en annexe.

Sa mission serait double :

- valider les demandes d'admission des entreprises candidates à l'installation
- favoriser la pérennité des entreprises résidentes en les accompagnant dans leur démarche d'installation "après Pépinière".

Sa composition envisage quatre représentants de l'Assemblée Municipale.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- créer un comité de parrainage
- désigner pour représenter la Ville de NIORT :
 - M. Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire qui en assurera la présidence,
 - M. Christian RIBBE
 - M. Gérard NEBAS
 - M. Pierre GUERIT

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)